

BILAN DE LA LUTTE CONTRE LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE EN FRANCE EN 1991

Barbara DUFOUR [1]

RESUME : Le bilan de la lutte contre la leucose bovine enzootique en France en 1991 est présenté à l'aide de tableaux et de figures.

Les indicateurs utilisés permettent de penser que l'amélioration de la situation observée au cours des dernières années s'est poursuivie en 1991.

SUMMARY : The results of the actions taken against enzootic bovine leukosis in France during 1991 are presented with the help of tables and figures.

The informations used lead to the idea that the improving of the situation, observed during these past years is still going on during 1991.

*
* *

A l'issue de trois années (1988, 1989 et 1990) de lutte collective volontaire contre la leucose bovine enzootique (L.B.E.) conduite en France grâce à une étroite collaboration entre les G.D.S. (maîtres d'oeuvre dans la plupart des départements) et l'Etat (financier de l'opération), la situation épidémiologique avait suffisamment progressé pour permettre en 1991 le passage à une prophylaxie obligatoire généralisée à l'ensemble du territoire.

Dans cet article, la situation sanitaire de la L.B.E. en France fin 1991 est présentée grâce aux données fournies par le rapport annuel 1991 de la Direction Générale de l'Alimentation.

Pour l'année 1991 les chiffres présentés correspondent à un effectif de 443 371 cheptels comprenant 15 366 702 animaux.

I - LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE CLINIQUE

1. NOMBRE DE FOYERS

La diminution du nombre de foyers cliniques observée régulièrement depuis 1988 se poursuit encore d'une manière importante (tableau I).

[1] Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires, Direction Générale, 22 rue Pierre Curie, B.P. 19, 94701 Maisons-Affort.

Tableau I : Incidence annuelle de la L.B.E. réputée contagieuse

ANNEE	NOMBRE DE NOUVEAUX FOYERS	NOMBRE DE BOVINS INFECTES DEPISTES DANS CES FOYERS
1984	548	6.251
1985	678	12.154
1986	578	8.657
1987	591	10.031
1988	390	6.027
1989	158	2.423
1990	102	1.538
1991	26	761

2. TAUX D'INFECTION DES BOVINS DANS LES FOYERS

Sur les 2073 bovins de plus de 12 mois contrôlés dans les 26 foyers de L.B.E. clinique pendant l'année 1991, 761 ont été trouvés infectés.

Le taux d'infection des animaux à l'intérieur des foyers cliniques observé en 1991 reste donc élevé et a plutôt tendance à augmenter ainsi que l'atteste le tableau II.

Tableau II : L.B.E. : Evolution du taux d'infection des bovins dans les foyers de L.B.E. clinique

	1989	1990	1991
Taux d'infection des animaux	30,67 %	25,44 %	36,71 %

3. ELIMINATION DES ANIMAUX

Le bilan des abattages d'animaux dans les foyers de leucose clinique en 1991 est récapitulé dans le tableau III

Tableau III : nombre d'animaux abattus dans les foyers de leucose clinique en 1991

	Abattage partiel	Abattage total	Total
Au bout d'un mois	234	141	375
Au bout de 6 mois	106	104	210
Total	340	245	585

Une majorité d'animaux est abattue dans le délai d'un mois après la notification.

II - LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE LATENTE

1. TAUX D'INFECTION DES CHEPTELS

Les efforts de lutte contre la leucose bovine enzootique continuent de porter leurs fruits ainsi qu'en témoigne la décroissance des taux d'infection des cheptels (tableau IV).

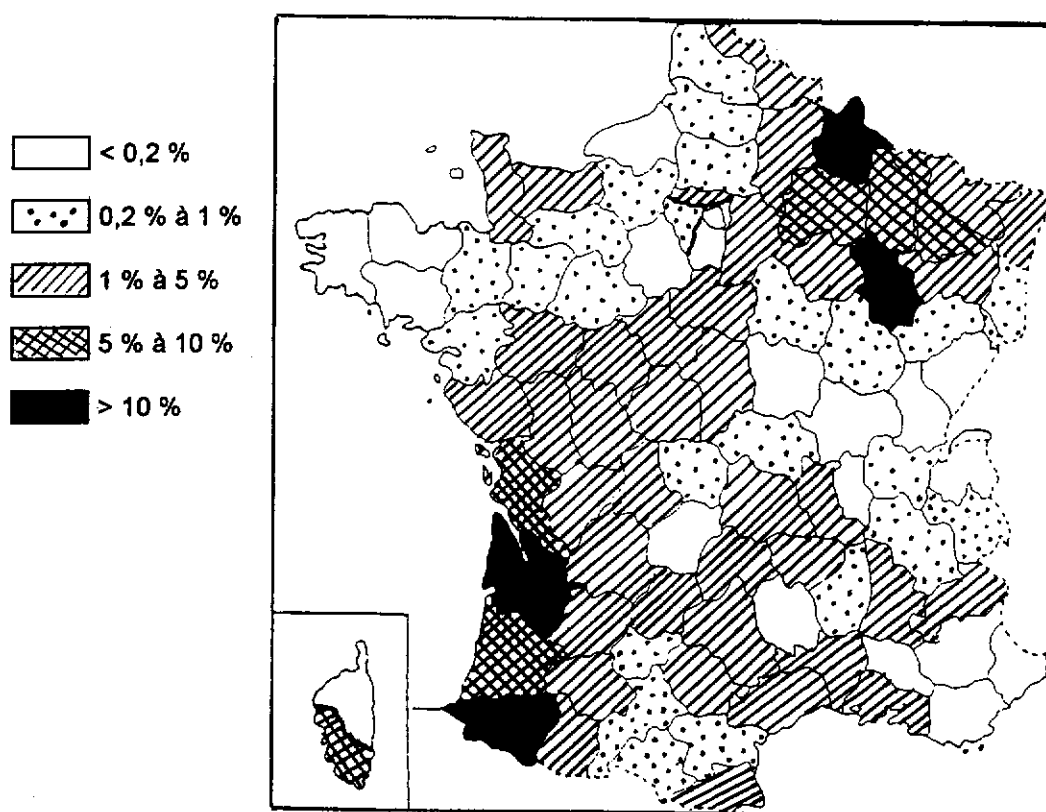
Tableau IV : L.B.E. : Evolution des taux d'infection des cheptels

	Taux de prévalence annuelle	Taux de prévalence résiduelle au 31/12	Taux d'incidence annuelle
1989	4,63 % *	3,5 %	2,8 %
1990	3,22 % *	2,4 %	2,2 %
1991	1,98 %	0,98 %	0,56 %

* Chiffres FNGDSB calculés sur environ 70 départements.

La décroissance des taux est bonne, en particulier le taux d'incidence chute d'une manière importante cette année. Néanmoins, comme par le passé, les taux d'infection restent hétérogènes en fonction des départements ainsi qu'en témoigne la figure 1.

Figure 1 : Taux de prévalence annuelle de l'infection des cheptels.



Quatre départements (Nord Est, Sud Ouest) conservent une prévalence annuelle de l'infection supérieure à 10 %. Parmi eux, un seul taux d'infection dépasse encore 20 %.

A l'inverse, 17 départements ont un taux d'infection annuelle des cheptels inférieur à 0,2 % et 42 départements sont en dessous de la barre des 1 % de cheptels infectés.

2. TAUX D'INFECTION DES ANIMAUX

Le tableau V présente l'évolution du taux d'infection des animaux au cours des 3 dernières années.

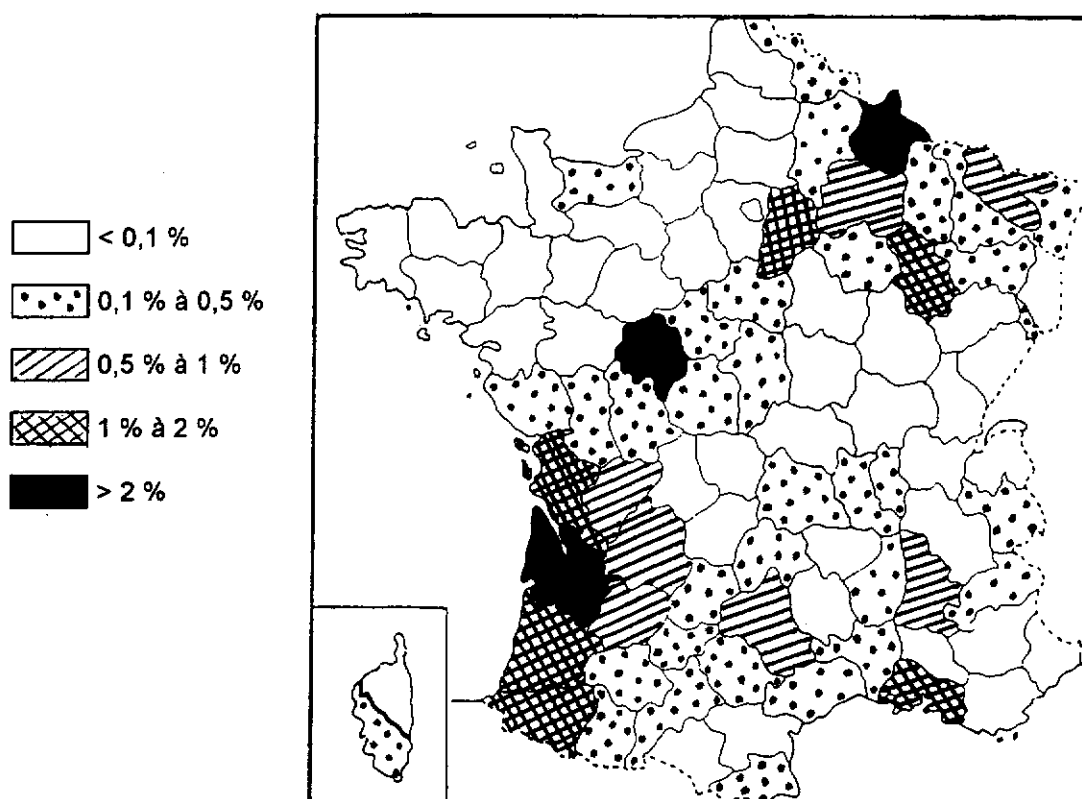
Tableau V : L.B.E. : Evolution du taux d'infection des animaux

	Taux de prévalence annuelle	Taux de prévalence résiduelle au 31/12
1989	0,55 % *	0,5 %
1990	0,36 % *	0,4 % (estimation)
1991	0,25 %	0,03 %

* chiffres FNGDSB calculés sur environ 70 départements.

La disparité des situations en fonction des départements est illustrée dans la figure 2.

Figure 2 : Taux de prévalence annuelle de l'infection des animaux.



Trois départements présentent encore un taux d'infection annuelle des animaux supérieur à 2 %.

A l'inverse, 41 départements ont un taux d'infection annuelle des animaux très bas, inférieur à 0,1 %.

La juxtaposition des figures 1 et 2 montre que :

- L'assainissement est pratiquement obtenu dans 37 départements (prévalence annuelle de l'infection des cheptels inférieure à 1 % et prévalence de l'infection annuelle des animaux inférieure à 0,1 %).
- Seuls 2 départements présentent encore une situation très préoccupante avec à la fois un taux d'infection annuelle des cheptels supérieur à 10 % et un taux d'infection annuelle des animaux supérieur à 2 %.

3. ELIMINATION

Dans le cadre de la politique d'assainissement des cheptels infectés de leucose bovine enzootique, 34 409 animaux ont été abattus en 1991 ainsi que l'indique le tableau VI.

Tableau VI : L.B.E. : Evolution du nombre d'animaux abattus pour leucose latente

	1988	1989	1990	1991
Nombre d'animaux abattus	107.000	58.275	39.151	34.409

En comptant les animaux éliminés pour L.B.E. clinique, le nombre total d'animaux abattus pour leucose en 1991 s'élève à 34.994.

Le tableau VII indique la répartition des 34.409 abattages pour leucose latente en fonction des délais d'abattage.

Tableau VII : Répartition du nombre d'animaux abattus dans les élevages infectés de L.B.E. latente

	Abattage partiel	Abattage total	Total
Au bout d'un mois	12 909	2 277	15 186
Au bout de 6 mois	14 366	4 857	19 223
total	27 275	7 134	34 409

Le pourcentage d'abattage total sur l'ensemble des abattages est de 20,6 %.

La figure 3 précise la répartition des abattages (pour L.B.E. latente et clinique) par département.

Dans 2 départements l'abattage de plus de 2 000 animaux a encore été réalisé en 1991.

III - LES QUALIFICATIONS DE CHEPTEL

Le taux de cheptels qualifiés en France continue sa progression ainsi que l'indique le tableau VIII.

Figure 3 : Nombre d'abattages en France en 1991.

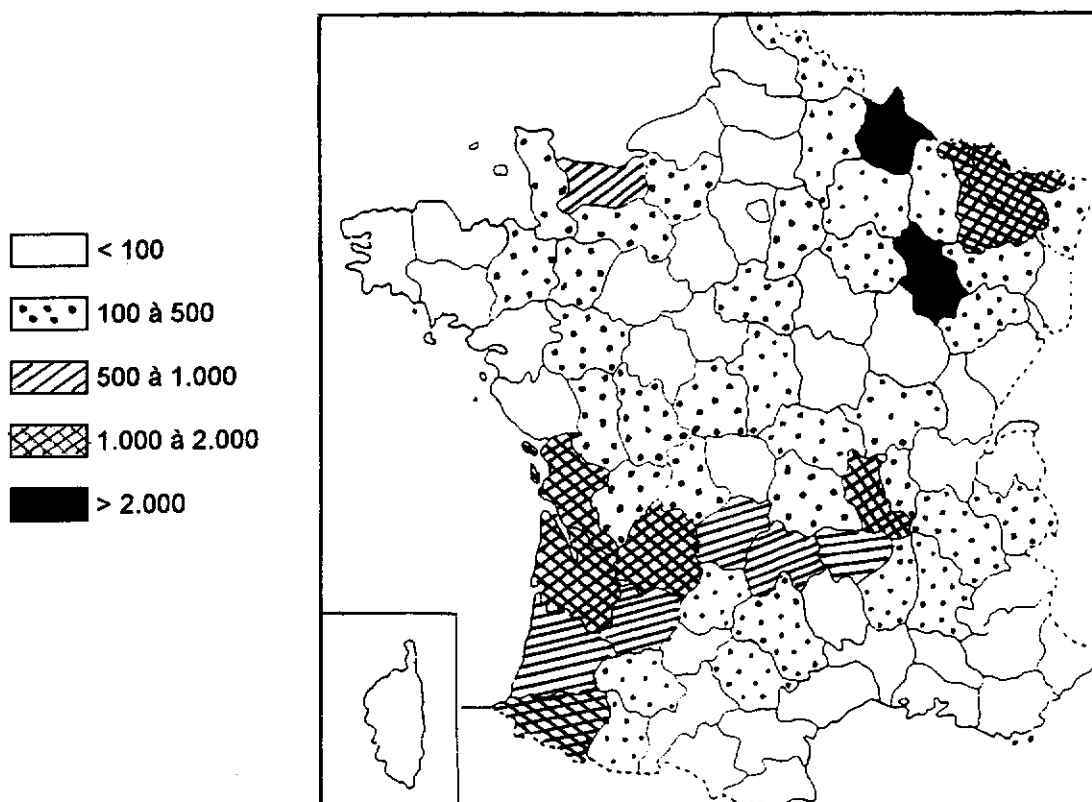


Tableau VIII : L.B.E. : Evolution du taux de cheptels qualifiés

	1989	1990	1991
Pourcentage de cheptels qualifiés	70 %	82 %	92,9 %

L'effort de qualification se poursuit donc régulièrement.

Le tableau IX présente le nombre et la répartition par catégorie des cheptels qualifiés.

Tableau IX : L.B.E. : Evolution de la répartition des différentes qualifications

	1989 **	1990	1991
Officiellement indemne	11,5 %	13,6 %	16,8 %
Indemne *	88,5 %	86,4 %	83,2 %

* Dans la catégorie "élevages indemnes" ont été regroupés en 1989 et 1990 les cheptels "régulièrement contrôlés" et "présumés indemnes".

** Chiffres FNGDSB.

On note une progression légère mais régulière de la qualification officiellement indemne.

IV - INDEMNITES ALLOUEES PAR L'ETAT

En 1991 l'Etat a consacré une somme globale de 54.788.795 F pour aider financièrement la lutte contre la L.B.E.

La répartition de l'attribution de ces sommes est présentée dans le tableau X.

Tableau X : L.B.E. : Répartition des aides de l'Etat pour l'année 1991 (en francs)

INTERVENTIONS		INDEMNITES ET SUBVENTIONS			TOTAL
Visite d'exploitation	Prise de sang	Abattages	Subvention aux laboratoires pour sérologie	Subvention aux LIAL	
195.502	900.206	45.896.579 F	5.558.689 F	2.237.819 F	54.788.795 F

V - CONCLUSION

Le bilan de la situation épidémiologique de la leucose bovine enzootique fin 1991 indique clairement les progrès réalisés au cours de la campagne 90-91.

Les taux d'infection sont devenus très bas et plus de 90 % des troupeaux français sont qualifiés.

Seuls quelques rares départements du Nord Est et du Sud Ouest ont encore des efforts importants à fournir mais leur situation initiale était beaucoup plus dramatique que la moyenne des autres départements français.

Pour les autres départements, l'éradication de la leucose bovine enzootique est très proche d'être réalisée ou en très bonne voie.

VI - SOURCES

- **Epidémiologie et prophylaxie en élevage des ruminants, Exploitation du rapport annuel 1991.** Par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, DGAI, sous direction de la Santé et Protection Animale, 45-54.

*
* *